

D'ici fin globaux à solutions locales : Plus d'aires protégées, pour quoi, pour qui ?

Dossier de la rédaction de H2o
November 2022

Le mois de décembre 2022 va constituer un moment important de la protection de la biodiversité au niveau mondial avec la tenue, à Montréal, de la COP15 (7-19 décembre). Son objectif sera de définir le nouveau cadre de cette protection pour la décennie à venir. Le contexte de la sixième extinction de masse réclame des actions fortes et sans délai pour préserver les écosystèmes naturels terrestres, dont les sociétés humaines tirent une variété infinie de services (on les appelle "services écosystémiques"). L'un des points-clés en cours de discussion concerne la protection de l'intégrité de ces écosystèmes naturels sur 30 % des terres et des mers à l'occasion de 2030 (pour les mers, sont concernées les zones sous juridiction nationale). C'est ce que l'on appelle "l'objectif 30x30". Cette dynamique d'expansion des aires protégées constitue aujourd'hui l'un des axes principaux de la protection du patrimoine naturel mondial. Mais que signifie concrètement "protéger" 30 % de la planète ? Et comment cela se passe-t-il sur le terrain ? Ces espaces représentent-ils une "mise sous cloche", comme l'avancent leurs détracteurs ? Cette politique des aires protégées se fait-elle aux dépens des populations qui y vivent ? Et comment savoir si elles sont efficaces ?

Deux chercheurs du CIRAD : Charles Doumenge, chercheur en écologie et gestion des forêts tropicales, et Laurence Boutinot, sociologue et anthropologue, ont contribué à un podcast sur le sujet.

The Conversation - durée 36 min